



DEPPS | RECENSEMENT DES OPTICIENS-LUNETIERS ET OPTOMÉTRISTES EN CÔTE D'IVOIRE : LA DEUXIÈME SESSION DE 2025 AFFICHE UN BILAN POSITIF .

Le jeudi 18 septembre 2025, s’est tenue à la salle de conférence de la Direction des Établissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) la deuxième session du comité de recensement des opticiens-lunetiers et optométristes de Côte d’Ivoire au titre de l’année 2025. Cette rencontre, présidée par Madame ASSOHI Prisca Eveline, Chef du Service Coordination et Suivi des Professions Sanitaires à la DEPPS, représentant Dr Marie- Joseph BITTY, Directeur de la DEPPS et point focal de l’activité, a conduit l’instruction minutieuse de 64 dossiers, soit l’intégralité des candidatures soumises pour cette session.

La réunion a rassemblé plusieurs acteurs majeurs du secteur, notamment l’OPTY-CI (Opticiens de Côte d’Ivoire), l’ISFOP (Institut Supérieur de Formation des Opticiens), le SYNOPCI (Syndicat National des Opticiens de Côte d’Ivoire) ainsi que le CSMOCI (Conseil National des Métiers de l’Optique de Côte d’Ivoire).

L’objectif principal était d’établir la liste des opticiens habilités à exercer dans le pays, dans la continuité de la première session organisée en mars 2025.



Sur les 64 dossiers analysés, les résultats montrent que la majorité des candidats ont reçu un avis favorable. En détail, un dossier a été ajourné (1,6%), cinq ont reçu un avis défavorable (7,8%), dix ont obtenu un avis favorable sous réserve (15,6%) et quarante-huit ont été validés avec un avis favorable (75%).

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, à travers la DEPPS, organise chaque année ces opérations d'inscription au registre des opticiens afin de garantir un encadrement rigoureux de cette profession. Pour l'année 2025, trois sessions du comité de recensement sont planifiées.



À ce jour, ce sont 750 opticiens-lunetiers et optométristes qui figurent officiellement sur le registre professionnel, assurant ainsi une meilleure régulation de la profession et des services de qualité offerts aux populations.





MSHPCMU | ABIOMCI DÉVOILE SON PLAN STRATÉGIQUE 2025-2027 LORS D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.

L'Association des Biologistes Médicaux de Côte d'Ivoire (ABIOMCI) a tenu une assemblée générale extraordinaire le mercredi 17 septembre à l'Hôtel ROBERT'S pour présenter son nouveau Plan Stratégique 2025-2027.

Sous la présidence du Dr Guy R. ZOUGROU, élu pour un mandat de trois ans, cette réunion a réuni l'ensemble des membres et partenaires de l'association. Le Dr ZOUGROU a exposé les grandes orientations et actions à venir, visant à renforcer la qualité et le développement de la biologie médicale dans le pays.

La cérémonie s'est tenue en présence de Mme Chantal ASSOUAN, conseillère technique au Ministère de la Santé et de la Couverture Maladie Universelle, qui représentait le Ministre. Plusieurs autres structures ont participé, notamment la Direction des Établissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS), représentée par Mme COULIBALY Mama, chef de service de la réglementation, en délégation de la Directrice Dr Marie Josèphe BITTY.

Par ailleurs, la société ESMELD, partenaire de l'événement, a profité de cette occasion pour présenter ses solutions innovantes en biologie médicale, mettant en avant ses différentes marques.



METFPA-MSHPCMU | LA DIRECTION DE L'ENCADREMENT DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS FAIT LE BILAN 2024-2025 À YAMOOUSSOUKRO.

La Direction de l'Encadrement des Établissements Privés (DEEP), rattachée au Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA), a organisé du 14 au 20 septembre un atelier bilan des activités 2022-2025 et des perspectives 2025-2028.

Cette rencontre s'est tenue dans la salle de conférence de l'hôtel YATCHENIN à Yamoussoukro et a réuni les principaux acteurs du ministère ainsi que des partenaires extérieurs.

Parmi ces partenaires, la Direction des Établissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) du Ministère en charge de la Santé était représentée par Mme KAMANAN Noelle, responsable du service suivi de la gestion des stages et des activités communautaires à la Sous-Direction des professions Sanitaires.

L'atelier avait pour objectif principal d'évaluer les actions déjà menées concernant les établissements privés, d'identifier les défis rencontrés et de définir les stratégies à adopter pour améliorer la qualité et suivi de ces établissements.





MSHPCMU | PLAN STRATÉGIQUE MULTISECTORIEL DE LA SANTÉ MENTALE 2026-2030.

La Direction de Coordination du programme National de Santé Mentale (DC-PNSM) avec l'appui d'Expertise France-Côte d'Ivoire, a organisé ce jeudi 18 septembre 2025, au Noom Hôtel-Plateau, un atelier de restitution du plan stratégique multisectoriel de la santé mentale 2025-2030.

Cet atelier a réuni plusieurs structures du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie Universelle.

La Direction des Etablissement Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS), était représentée par Dr SOMA Abdoulaye, Sous-directeur des Professions Sanitaires, par ailleurs, représentant Mme le Directeur, Dr Marie Josèphe BITTY.

Ce Plan Stratégique Multisectoriel de Santé Mentale 2025-2030 permettra de structurer les interventions, d'améliorer la coordination intersectorielle et de garantir une prise en charge holistique des besoins psychosociaux des populations en Côte d'Ivoire.





DEPPS | CONCOURS NATIONAL D'INTERNAT EN PHARMACIE : 94% DE RÉUSSITE POUR LA RELÈVE PHARMACEUTIQUE EN CÔTE D'IVOIRE.

Vendredi 12 septembre 2025, UFR Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Cocody. Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) à travers la Direction des Établissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS), en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique à travers l'UFR Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Cocody, a organisé le Concours National d'Internat en Pharmacie pour la session 2024-2025. Les épreuves, qui se sont déroulées du 8 au 11 septembre 2025, ont marqué un pas important vers la sélection des futurs internes de Pharmacie de Côte d'Ivoire.

Le concours a vu la participation de 17 candidats pour 20 postes ouverts. Les participants ont passé des épreuves écrites, pratiques et orales sur quatre (04) jours.

La cérémonie de clôture a eu lieu le vendredi 12 septembre 2025, avec la présence de plusieurs personnalités, dont la Directrice des Établissements Privés et des Professions Sanitaires, Dr Marie-Josèphe BITTY, le Doyen de l'UFR Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, Professeur Mahama OUATTARA et du représentant du Doyen de l'UFR d'Odontostomatologie, Professeur BEUGRE KOUASSI.

La proclamation des résultats a été faite par le Président du Jury Général, le Maître de Conférences Agrégé ADIKO Aimé Césaire. Sur les 17 candidats, 16 ont été déclarés admis, soit un taux de réussite impressionnant de 94 %.

Rappelons qu'à l'ouverture du concours, le Pr GBASSI Komenan Gildas, Vice-Doyen de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques chargé de la Recherche, a souligné l'importance de du concours qui "permet de sélectionner les élites en internat de Pharmacie pour répondre aux besoins des Hôpitaux". La collaboration Ministère de la Santé et Ministère de l'Enseignement Supérieur vise à aligner la formation des pharmaciens avec les exigences du système de santé ivoirien.

Le Dr KOUASSI Maurice, représentant de la Directrice de la DEPPS, a mis en avant le rôle de ce concours dans l'émergence d'une nouvelle génération de pharmaciens engagés. Il a insisté sur la nécessité de disposer de ressources humaines de qualité pour accompagner l'évolution des infrastructures et des technologies médicales. Cette initiative a été décrite comme un "pilier essentiel pour offrir à nos populations des soins de qualité". Enfin, il a encouragé les candidats à s'investir pleinement et a remercié les enseignants et les membres du jury pour leur engagement, qu'il a qualifié de "gages de qualité pour l'avenir de la profession pharmaceutique".

À la clôture, la Directrice de la DEPPS a félicité les admis et les a exhortés à se préparer à leurs futures responsabilités dans les hôpitaux. Elle a également exprimé sa gratitude envers Monsieur le Doyen pour l'appui constant et a remercié les membres du jury pour leur disponibilité et le travail abattu.

Ce concours représente une étape cruciale, garantissant que la prochaine génération de pharmaciens sera compétente et dévouée, prête à relever les défis du système de santé en Côte d'Ivoire.

